



---

**M. Christophe CUVILLIER**  
**Président du Directoire**  
**Unibail-Rodamco-Westfield**  
**7, Place du Chancelier Adenauer**  
**75772 P A R I S Cedex 16**

Plaisance du Touch, le 29 février 2020

**Objet: Abandon du projet Val Tolosa à Plaisance du Touch**

Monsieur le Président,

Nous avons adressé à votre prédécesseur, en février 2010, un courrier lui présentant notre collectif et nos motivations. Nous lui avons également fait part des nombreuses oppositions et procédures qui "encombraient" déjà le projet de centre commercial des "Portes de Gascogne" devenu depuis "Val Tolosa". Cinq ans plus tard, une lettre ouverte (voir copie jointe) publiée dans un journal local vous a été adressée, malheureusement restée sans réponse.

Aujourd'hui, nous souhaitons vous interpeller une nouvelle fois après une lecture attentive des déclarations récentes de vos collaborateurs. Ces derniers ont admis les vicissitudes juridiques et administratives ainsi que la forte opposition locale qui assombrissent sérieusement les perspectives du projet. Nous observons, par ailleurs, que vous avez bien retiré le projet Val Tolosa du site internet du groupe URW .... tout en prévoyant une ouverture en 2020 sur le site dédié valtolosa.com.

Le maire actuel de Plaisance du Touch annonce l'abandon de Val Tolosa mais, aujourd'hui, nous constatons que trois procédures sont toujours en cours auprès des tribunaux administratifs. Un acte citoyen de votre part consisterait à mettre fin à cet acharnement judiciaire qui encombre les tribunaux et vous engage dans des dépenses inutiles.

Nous avons suivi avec attention votre combat contre l'implantation d'Europacity en région parisienne. Vos arguments pour contrer ce dossier se rapprochent des nôtres.

.../...

# Collectif



Nous sommes toujours convaincus d'avoir eu raison en affirmant que ce projet, sur ce site, et dans la configuration prévue était inutile, dépassé et sans perspectives pérennes. Nous sommes également convaincus de vous avoir fait économiser de lourds investissements voués à de futures dépréciations, argument non négligeable dans la conjoncture actuelle.

La réhabilitation des centres commerciaux existants vous serait certainement plus profitable et vous donnerait une meilleure image d'entreprise éco-responsable. Vos actionnaires apprécieraient également ce virage.

Pour toutes ces raisons, nous pensons qu'il est temps d'annoncer l'abandon définitif de Val Tolosa au plus vite et de le confirmer lors de votre prochaine Assemblée Générale, le 15 mai prochain. L'ensemble des procédures juridiques en cours, devenues sans objet, doit être également abandonné.

Pour la suite, nous souhaitons aborder avec vous les modalités de la cession du foncier, en particulier la remise en circulation rapide de l'ex-route départementale RD24, un enjeu important pour le plan de circulation du secteur. Ainsi, avec les élus locaux de Plaisance et des communes du bassin de vie concerné ainsi qu'avec les représentants de l'État et des collectivités territoriales, nous pourrions sûrement éviter un nouveau marathon de conflits qui ne serait dans l'intérêt de personne.

Nous voulons croire que nos arguments vous convaincront et vous serions gré d'une réponse rapide.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Patrick GABORIT

Co-président du Collectif «Non à Val Tolosa»

PJ: Extrait Journal Toulousain 7 mai 2015

copie: M. Colin DYER Président du Conseil de Surveillance